



Stratégies des agriculteurs des savanes d'Afrique centrale face à la restructuration de la filière coton

Emmanuel Mbetid-Bessane, Michel Havard, André Djonnewa, Koye Djondang, Jean Leroy

► To cite this version:

Emmanuel Mbetid-Bessane, Michel Havard, André Djonnewa, Koye Djondang, Jean Leroy. Stratégies des agriculteurs des savanes d'Afrique centrale face à la restructuration de la filière coton. Jean-Yves Jamin, L. Seiny Boukar, Christian Floret. 2003, Cirad - Prasac, 9 p., 2003. <hal-00131625>

HAL Id: hal-00131625

<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00131625>

Submitted on 17 Feb 2007

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Stratégies des agriculteurs des savanes d'Afrique centrale face à la restructuration de la filière coton

Emmanuel MBETID-BESSANE*, Michel HAVARD**, André DJONNEWA***, Koye DJONDANG****, Jean LEROY****

*ICRA-PRASAC, BP 122 Bangui Centrafrique

**CIRAD-IRAD-PRASAC, BP 1146 Garoua Cameroun

***IRAD-PRASAC, BP 33 Maroua Cameroun

****ITRAD-PRASAC, BP 31 Moundou, Tchad

Résumé — En Afrique, les filières cotonnières connaissent sous l'effet des crises successives du marché mondial des difficultés financières sans précédent. Cette situation de crise a conduit à un processus de restructuration de ces filières pour rétablir les équilibres financiers avec comme corollaire le désengagement de l'Etat et la privatisation des Sociétés cotonnières. Quelles sont les perceptions des agriculteurs de l'évolution des filières et leurs stratégies adaptatives ? L'objet de la communication est d'apprécier les stratégies des agriculteurs du Cameroun, de la Centrafrique et du Tchad et leurs perspectives d'évolution dans le contexte de privatisation de la filière cotonnière afin de mieux les accompagner dans leur processus d'adaptation. A partir de l'analyse de l'évolution des filières cotonnières et des investigations auprès des agriculteurs et de leur organisation, nous avons identifié leurs stratégies. Les agriculteurs cherchent à se protéger des risques du marché en développant des stratégies individuelles et collectives permettant d'assurer les fonctions qui étaient assurées jusque là par l'Etat. Ils développent individuellement une stratégie défensive de diversification des activités monétaires dès qu'un créneau économique peut être exploité, créant ainsi de nouvelles filières économiques. Ils développent collectivement une stratégie offensive dans le cadre des organisations paysannes qui va de la simple protection contre les risques du marché jusqu'à l'acquisition d'une ou de plusieurs fonctions de la filière. Ces différentes stratégies ont un coût social et nécessitent un certain nombre de conditions socio-économiques pour favoriser l'efficacité d'accompagnement de ces agriculteurs dans le processus d'adaptation.

Abstract — **Strategies of Central Africa Savannas farmers faced with cotton sector restructuring.** In Africa, cotton activities are subject to unprecedented financial difficulties due to successive crises. This has led to a restructuring process of those activities, in order to restore financial equilibriums with the disengagement of State and privatisation of cotton companies as consequence. How do farmers perceive the evolution of activities and what are their adaptation strategies ? The purpose of communication is to appreciate the farmers' strategies of Cameroon, Central Africa and Chad and their prospects of evolution in the context of privatisation of their cotton activity in order to better support their adaptation process. We have identified their strategies through the analysis of the evolution of cotton activities and surveys to farmers and their organisation. Farmers have been looking to protect themselves against the market hazards by developing individual and collective strategies enabling to take in charge, the functions formerly assumed by the State. Individually, they develop defensive strategy of diversifying monetary activities immediately an economic activity can be exploited, thus, creating new economic activities. Collectively, they develop an offensive strategy within the framework of farmers' organisations which start from a mere protection against market hazards to the acquisition of one or many activity functions. These different strategies have a social cost and necessitate a certain number of socio-economic conditions to facilitate the support efficiency of these farmers in their adaptation process.

Introduction

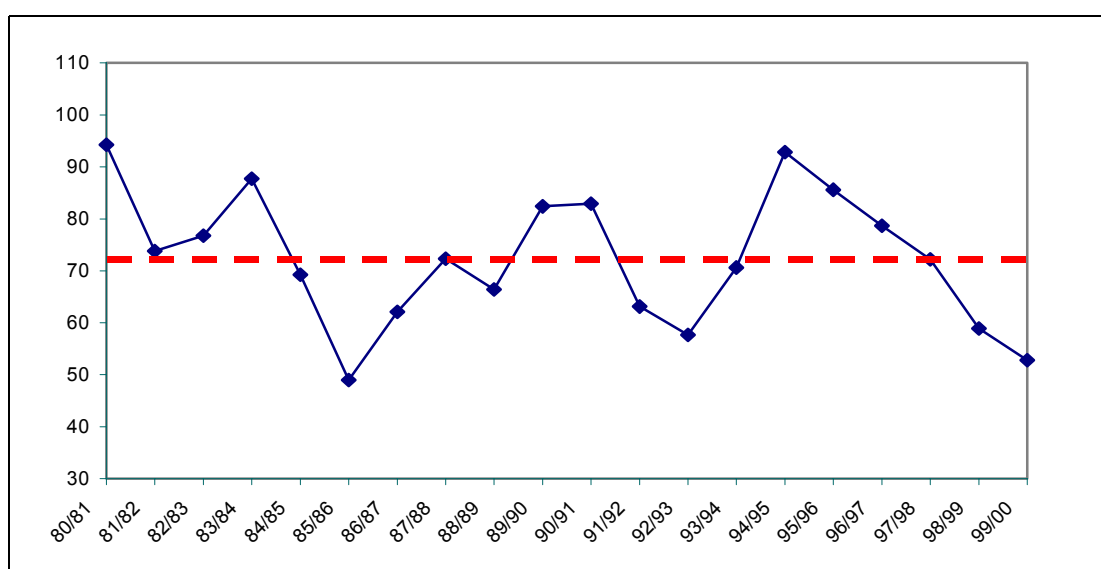
En Afrique centrale, comme en Afrique francophone en général, le coton a connu un succès inégal parmi les différentes activités agricoles. Après la dévaluation du franc CFA en 1994, le coton a pris une importance stratégique dans l'économie nationale du Cameroun, de la Centrafrique et du Tchad. Il a participé au développement du monde rural en assurant une part importante des revenus monétaires de la population. Cependant, cet apport positif a caché la réalité des difficultés financières des filières cotonnières de ces pays.

Les crises successives du marché mondial, depuis maintenant une quinzaine d'années, ont contribué fortement au déficit financier de ces filières en Afrique francophone. Mais, il y a aussi d'autres facteurs plus structurels derrière la crise des filières cotonnières africaines, notamment le mode d'organisation et de fonctionnement de ces filières, la crise de confiance entre les producteurs et les sociétés cotonnières en liaison avec des erreurs de gestion ou des détournements de leurs fonctions des réserves accumulées. Cette situation de crise a conduit depuis la seconde moitié des années 80 à un processus de restructuration des filières pour rétablir les équilibres financiers, avec pour corollaire le désengagement de l'Etat et la promotion des organismes professionnels. Se pose alors la question de savoir comment les agriculteurs des savanes d'Afrique centrale perçoivent et s'adaptent à ces évolutions ?

L'objet de cette communication est d'apprécier les stratégies des agriculteurs et leurs perspectives d'évolution dans le contexte de restructuration de la filière cotonnière afin de mieux les accompagner dans leur processus d'adaptation. Nous examinerons d'abord les enjeux et justificatifs du débat autour de la restructuration des filières cotonnières africaines. Ensuite, nous analyserons individuellement et collectivement, à partir des stratégies développées actuellement par les agriculteurs, leurs réactions dans ce processus de restructuration.

Restructuration des filières cotonnières en Afrique francophone

Les filières cotonnières en Afrique francophone vivent actuellement une mutation profonde et une réorganisation radicale en vue de leur libéralisation, question posée depuis le milieu des années 80, suite à l'effondrement des cours mondiaux de coton en 1985-1986 (figure 1). Cet effondrement a révélé les limites des modèles de gestion publique de ces filières.



Source : Gafsi et Mbéti-Bessane, 2001.

Figure 1. Evolution des cours mondiaux du coton, indice A de cotlook (cts \$USA /lb).

Depuis, on a constaté dans la plupart des pays d'Afrique francophone une certaine dynamique de restructuration des filières cotonnières dans le cadre de programmes d'ajustement structurel. Celles-ci ont retrouvé une certaine vitalité avec la dévaluation du franc CFA en 1994 et l'évolution favorable des cours mondiaux du coton qui l'a suivie. Les pays et les acteurs qui hésitaient à s'engager fermement dans le processus de libéralisation ont trouvé là des raisons pour limiter, voire stopper, ce processus. Notons que, bien que ralentie, la dynamique de libéralisation n'était pas véritablement abandonnée. Enfin, actuellement, avec la tendance à la baisse des cours mondiaux et sous la pression des institutions financières internationales (Banque mondiale et Fonds monétaire international), la question est à nouveau posée. Le fonctionnement et l'avenir des filières cotonnières en Afrique font l'objet d'un débat très intense entre les opposants et les défenseurs de la libéralisation. Deux schémas de réorganisation sont proposés, mais il semble que le processus de libéralisation est inévitable (Gafsi et Mbétid-Bessane, 2001).

Deux schémas de restructuration de la filière cotonnière

Le premier schéma consiste à maintenir des filières intégrées par un seul opérateur sur la base d'un modèle de contractualisation interprofessionnel entre les acteurs de la filière. Ce schéma est défendu par la Compagnie française de développement des fibres textiles (CFDT¹) et l'Agence française de développement (AFD), et un certain nombre de grandes compagnies cotonnières africaines, comme la Compagnie malienne de développement de textile (CMDT). Une filière intégrée est définie « *comme l'ensemble des opérations de production, d'égrenage et de commercialisation incluant, notamment, le conseil technique, l'approvisionnement de la fibre et la trituration des graines obtenues* » (Jouve, 1999). Les partisans de l'intégration s'appuient sur les résultats indiscutables, notamment après la dévaluation du franc CFA, qui ont fait du coton un moteur de développement en Afrique subsaharienne. Selon eux, la filière intégrée est un gage de sécurité pour les producteurs qui se traduit par la qualité et la stabilité du dispositif d'appui à la production agricole. Elle permettrait d'assurer les débouchés, de garantir un prix (le prix étant fixé ex-ante, au début de la campagne)², de réaliser un appui technique efficace (diffusion de nouvelles variétés, conseil technique et formation) et enfin d'octroyer des crédits intrants. Les défenseurs de ce schéma de filière intégrée sont ouverts à une privatisation limitée à un opérateur unique et à certaines fonctions de la filière (approvisionnement en intrants, égrenage) avec la participation des producteurs au capital des entreprises créées. Certains pays comme le Cameroun, la Centrafrique, le Tchad, le Burkina-Faso et le Sénégal y semblent favorable.

Le deuxième schéma consiste non seulement à privatiser les sociétés cotonnières (répartition du capital social), mais aussi à démanteler le monopole de ces sociétés pour créer une situation de concurrence entre plusieurs opérateurs et supprimer les distorsions du marché liées à l'intervention de l'Etat. Cette position est défendue par la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI), selon lesquels, la fin du monopole et le développement de la concurrence introduiront des éléments de dynamismes dans des filières gérées jusque-là de manière conservatrice, alourdissant les charges par des coûts de revient élevés et ne laissant que peu de revenus aux producteurs. Ils soutiennent qu'une meilleure rémunération des producteurs est possible, permettant par conséquent d'intensifier la production et donc de l'accroître tout en améliorant le revenu. De même, les Sociétés cotonnières, soumises à la concurrence, chercheraient à réduire leurs coûts et à améliorer la qualité du coton. Cela permettra une meilleure valorisation du coton africain au plan international. Des pays comme la Côte d'Ivoire, le Bénin et le Togo sont engagés dans cette voie. Bien que l'argument avancé soit la meilleure rémunération des producteurs, ce schéma de libéralisation est porteur de risques pour ces producteurs, notamment l'instabilité des prix (suppression des fonds de stabilisation), le désengagement des Services d'encadrement et d'approvisionnement, et l'abandon, sous l'effet de la logique du profit, des zones marginales de production.

1 La CFDT (devenue DAGRIS) est une société parapublique qui détient une part du capital des sociétés cotonnières d'Afrique centrale : 17 % de la Cotontchad (Tchad), 30 % de la Sodécoton (Cameroun) et 34 % de la Sococa jusqu'en 1999 (Centrafrique) (Echos des cotonniers, 1998).

2 Ce prix est défendu par un fond de stabilisation alimenté par les bénéfices de la filière. Les producteurs sont également intéressés aux résultats puisqu'ils peuvent toucher des compléments de prix sous forme de ristournes.

Privatisation inévitable de la filière cotonnière

L'évolution des filières montre que l'on s'achemine vers leur libéralisation dans la plupart des pays d'Afrique francophone. D'une part la pression et les exigences de la Banque mondiale et du FMI laissent peu de marge aux Etats. D'autre part, bien qu'atténuée par le bon niveau du dollar (par rapport au franc), la chute des cours mondiaux, a été très accentuée ces deux dernières années (prix en dessous de 70 cents/livres), mettant les filières dans une incertitude totale (figure 1). Cette baisse du cours mondial de la fibre s'est répercutée sur le prix du coton graine payé au producteur, rendant la culture moins rémunératrice. Cela a conduit à une chute de la production dans certains pays (Centrafrique et Tchad) et à son maintien dans d'autres (Cameroun). Dans ce contexte, les exigences de la Banque mondiale sont plus entendues et la libéralisation des filières devient inévitable.

La Coopération française qui a, dans un premier temps, défendu le schéma de filière intégrée, n'oppose plus guère de résistance à la privatisation des compagnies cotonnières nationales³. Les partisans de la filière intégrée semblent se préparer à ce processus de libéralisation. La CFDT a pensé, à un moment donné, à constituer l'Union cotonnière euro-africaine, pour contrer l'arrivée de nouveaux opérateurs privés menaçant sa position dominante sur le marché du coton africain⁴. Aussi, les sociétés cotonnières ont suscité des mouvements d'organisation des producteurs en organisations paysannes en vue de les impliquer dans le processus de privatisation par une prise de participation dans le capital des nouvelles entreprises.

Les processus de privatisation, de libéralisation et de professionnalisation sont plus ou moins avancés selon les pays. Il en résulte que la place et le rôle actuels du coton dans les systèmes de production et les stratégies des producteurs prennent peu ou pas en compte ces processus au Cameroun et au Tchad alors qu'en Centrafrique on note de véritables stratégies d'adaptation des producteurs à ces processus (Mbétid-Bessane, 2002). Mais au Cameroun et au Tchad, les organismes et structures de développement essaient de préparer les producteurs aux changements en perspectives.

Place et rôle du coton dans les systèmes de production

C'est l'agriculteur qui décide, chaque année, en fonction de la perception qu'il a de ses intérêts, de faire ou de ne pas faire de coton, de faire autre chose ou de se contenter de produire les vivriers dont il a besoin pour nourrir sa famille (Fichet, 1998). Pour les producteurs d'Afrique centrale, les conditions de production du coton, dans l'ensemble, ont encore peu changé : les prix, même si leur tendance est à la baisse, sont fixes et connus des producteurs avant le démarrage de la campagne agricole, l'approvisionnement en intrants à crédit et l'achat de la production par les sociétés cotonnières se poursuivent. Mais l'approvisionnement en équipements agricoles à crédit continue au Cameroun et au Tchad, alors qu'il est arrêté en Centrafrique.

Ainsi, la place du coton dans les systèmes de production en Afrique centrale reste importante, mais elle varie selon les pays et les exploitations, car certaines ne font pas de coton, d'autres en font de temps en temps (tableau I).

Tableau I. Place du coton dans les systèmes de production en Afrique centrale.

Place du coton	Cameroun	Centrafrique	Tchad
Exploitations cultivant le coton (%)	89	70	70
Part du coton dans l'assolement (%)	33	27	45
Part du revenu coton dans le revenu monétaire total (%)	60	20	52

Source : Balkissou, 2000 ; Havard et Abakar, 2001 ; Mbétid-Bessane, 2002.

3 Afrique Agriculture, n° 284.

4 Actuellement, la commercialisation du coton africain reste entre les mains d'un petit nombre d'opérateurs, essentiellement la Copaco (filiale de la CFDT). (Afrique agriculture, n°284).

Bien que les conditions économiques de production du coton se soient dégradées ces dernières années, les producteurs continuent à cultiver le coton pour de nombreuses raisons : l'accès aux crédits intrants octroyés par les sociétés cotonnières qui leur permet d'avoir des engrais pour le coton et les vivriers (principalement le maïs au Cameroun) et aux tourteaux pour les animaux de trait et d'élevage ; les prix fixes et le paiement en une ou deux fois des quantités vendues qui leur permettent de connaître approximativement à l'avance les recettes cotonnières, et donc de prévoir et donner des priorités dans les dépenses. En outre, ces recettes servent à payer les dettes, faire les investissements, et, dans les exploitations en déficit alimentaire au Cameroun et au Tchad, à acheter des céréales. Cette sécurité financière apportée par le coton est appréciée de nombreux producteurs de ces deux pays en opposition aux céréales dont les prix fluctuent beaucoup sur une année et entre les années. Par exemple, au Cameroun, entre février et septembre 2000, le maintien des céréales à un prix bas compris entre 7 000 F CFA/sac à 8 000 F CFA/sac, alors qu'un an avant ce prix a varié pour la même période entre 12 000 F CFA et 25 000 F CFA/sac, s'est traduit, entre 1999-2000 et 2000-2001, par une réduction des superficies cultivées en céréales de 20 %, reportée sur le coton et l'arachide dont les prix sont plus stables (Havard et Abakar 2001). En outre, le coton dans certaines exploitations du Cameroun et du Tchad peut aussi être cultivé par plusieurs membres d'une même exploitation pour leur procurer des revenus propres. De nombreux jeunes garçons et filles ont leur propre parcelle de coton pour payer leur scolarité et couvrir leurs petites dépenses.

Néanmoins, la baisse des performances économiques du coton ces dernières années est constatée par les producteurs dans les trois pays, ce qui les amène à réfléchir sur l'évolution de leurs systèmes de production et à mettre en œuvre des stratégies d'adaptation si cette situation se maintient.

Stratégies d'adaptation des agriculteurs en Afrique centrale

Bien qu'ils ne soient pas représentés dans les débats autour de l'évolution institutionnelle de la filière, les producteurs sont, tout de même, bien présents dans l'argumentaire des deux camps, opposants et défenseurs de la libéralisation. Chacun insiste sur des attentes présumées des producteurs, la sécurité pour les uns et l'amélioration du revenu et le profit pour les autres.

La prise en compte des stratégies des producteurs nécessite une approche particulière qui dépasse la logique d'expertise (Berry, 1991) vers une logique compréhensive considérant la rationalité de ces producteurs ; les agriculteurs ont de bonnes raisons de faire ce qu'ils font (Petit, 1981 ; Brossier *et al.*, 1997). La notion de stratégie vient pour éclairer la manière dont les producteurs s'y prennent pour réaliser leurs objectifs. Yung et Zaslavsky (1992) parlent de stratégie des producteurs quand ces derniers « *font concourir des moyens agricoles mais non exclusivement tels pour parvenir à atteindre des objectifs de maintien, croissance et reproduction de leur unité de production familiale dans un contexte plus ou moins fortement marqué par l'incertitude* ».

Nous pouvons distinguer deux stratégies globales adoptées par les producteurs de coton en Afrique centrale, comme leurs collègues en Afrique de l'Ouest d'ailleurs. La première, que l'on peut qualifier de défensive, est une stratégie de diversification des activités monétaires. La seconde, qui est plutôt offensive, est une stratégie organisationnelle d'action collective dans le cadre des organisations paysannes fortement promues par l'ensemble des bailleurs de fonds.

Stratégie défensive de diversification des activités monétaires

Aujourd'hui avec la baisse du prix du coton conjuguée à la hausse des prix des intrants, les réactions des producteurs sont diverses et fonction de la place qu'occupait le coton dans leur système de production : abandon de la culture cotonnière, réduction des surfaces avec sous-dosage des intrants, accroissement de la surface cotonnière. Ces différentes réactions ont été suivies de la stratégie de diversification des activités monétaires dans les exploitations. En effet, on ne peut pas à proprement parler de stratégie de diversification dans la mesure où les exploitations cotonnières ont déjà, dans leur grande majorité, des systèmes de production diversifiés (Mbétid-Bessane et Gafsi, 2001). Mais il s'agit ici d'un renforcement de cette diversification qui donnera plus de place à d'autres activités monétaires. Toutefois leurs marchés restent très rudimentaires et locaux, par conséquent leurs prix sont très aléatoires, en fonction de l'offre, de la proximité du marché, des capacités de stockage... Leurs revenus sont donc instables, alors que ceux du coton ont une certaine stabilité et sont sûrs.

Avec la libéralisation de la filière coton, les producteurs perdront cette stabilité assurée auparavant par la caisse de stabilisation et l'intervention de l'Etat et les conditions d'accessibilité aux services de crédits d'intrants, ainsi que les fonctions d'animation et d'encadrement. Ils seront totalement exposés aux risques économiques en lien avec les aléas et fluctuations du marché. Or, dans un contexte d'incertitude, les agents économiques ont un comportement de minimisation de risque, qui se traduit par « *une forte préférence pour la liquidité et pour les actifs permettant à tout instant une réversibilité des choix* » (Hugon, 1994). Ceci est encore plus vrai pour les producteurs dans les pays en développement. « *Plus les conditions de reproduction sont précaires, et plus le comportement de l'exploitation familiale est marqué par l'aversion pour le risque* » (Haubert, 1999). La stratégie de la diversification peut constituer un moyen de minimisation des risques. Cette stratégie a été observée ces derniers temps chez les agriculteurs de l'Afrique centrale, comme chez les agriculteurs de l'Afrique de l'Ouest. La baisse du cours du coton ces dernières années a poussé certains agriculteurs à abandonner leurs parcelles cotonnières au profit des cultures vivrières, pour diversifier leurs revenus et alléger leur dépendance vis-à-vis du coton. Certes, il y a l'objectif de diversification de sécurité derrière cette stratégie de revirement vers les cultures vivrières ; mais aussi ces cultures, à conditions de commercialisation égales, sont plus compétitives que la culture du coton. A partir d'une enquête réalisée en 1999 auprès de 150 exploitations cotonnières en Centrafrique (Mbétid-Bessane, 2002), les résultats technico-économiques des différentes cultures montrent que les cultures vivrières dégagent des revenus plus importants que celui de la culture cotonnière.

Tableau II. Résultats technico-économiques des activités des exploitations cotonnières en Centrafrique.

Résultats technico-économique	Coton	Manioc	Arachide	Sésame	Maïs	Riz	Sorgho
Rendement, Kg/ha	700	1.830	1 100	550	1 200	900	980
Prix, FCFA/Kg	150	100	160	250	75	150	95
Valeur ajoutée / hectare, FCFA/ha	60 421	172 674	166 230	126 456	81 789	125 431	82 789
Valeur ajoutée / journée de travail	470	1 352	2 263	2 023	1 079	1 302	1 001
Amortissement matériels, F CFA	14 500	2 000	2 000	2 500	2 000	2 500	2 000
Main-d'œuvre salariée, F CFA	12 500	3 500	3 500	5 000	3 500	7 500	3 500
Revenu / hectare, F CFA	33 421	167 171	160 730	118 956	76 289	115 431	77 289

Source : Mbétid-Bessane, 2002.

Pour des fins de comparaison, les valeurs ajoutées sont ramenées aux facteurs de production les plus importants, à savoir la terre et la main-d'œuvre. Si le facteur terre est relativement disponible en Centrafrique, le facteur main d'œuvre est très limitant, ce qui implique une certaine concurrence entre les activités. Au vu de ces résultats, si les producteurs font du coton, bien que moins rémunérateur que les produits vivriers, soit pour ses avantages de sécurité. Vont-ils, pour autant, avec la libéralisation, abandonner le coton pour ne faire que des cultures vivrières ? Il semble difficile d'envisager cette hypothèse. Il faut prendre en compte les conditions techniques de production, notamment les limites de la conduite extensive et les conditions d'écoulement de la production, ainsi que l'existence et la fiabilité des marchés de vivriers (Gafsi et Mbétid-Bessane, 2001).

La diversification en production vivrière reste une stratégie possible, mais limitée. C'est la même conclusion, à laquelle aboutissent Araujo Bonjean et Boussard (1999) : « *les stratégies d'épargne, de diversification des activités et de diffusion des risques n'apportent qu'une assurance partielle contre le risque et ont un coût social parfois élevé* ». Une autre stratégie possible est de se protéger contre le risque en développant l'action collective.

Stratégie offensive d'action collective par les organisations paysannes

Dans la première stratégie, les producteurs réagissent individuellement pour assurer la fonction de stabilisation. Ils limitent les effets du risque du marché en agissant sur la composition de leurs activités. Dans la deuxième stratégie, ces producteurs réagissent collectivement pour assurer la fonction de stabilisation, en s'appuyant sur une solidarité mutuelle de groupe pour minimiser le coût social lié à la première stratégie. Cette stratégie s'appuie sur l'action collective au sein des organisations de producteurs, pour mutualiser les moyens, coordonner l'action et constituer un contre-pouvoir face aux autres opérateurs dans la filière (Gafsi et Mbétid-Bessane, 2001).

Les producteurs en Afrique centrale sont déjà organisés, sous l'impulsion des sociétés cotonnières, en groupements de producteurs de coton. Ces groupements sont chargés de la préparation de la campagne (besoins d'intrants, réception, distribution et facturation), l'accompagnement technique de la mise en place de la culture, l'organisation de la collecte et la commercialisation primaire du coton. En Afrique centrale, restant toujours primaire et local (à l'échelle de village et inter-villages), à l'exception du Cameroun où les groupements semblent être relativement avancés, le niveau d'organisation des producteurs n'a pas évolué vers une organisation professionnelle plus élaborée. L'entrée dans le capital des sociétés cotonnières aurait facilité ce processus d'organisation. Dans certains cas, la taille des groupements de producteurs se réduit avec l'abandon du coton par certains, ce qui réduit les ristournes cotonnières et donc limite les actions sociales menées par ces groupements dans les villages (forage, moulin, pharmacie...). Dans d'autres, par exemple au Cameroun, le nombre de groupements augmente et ces derniers diversifient leurs activités, principalement par l'octroi de crédits pour les activités à caractère social : construction des écoles, des dispensaires, prêts pour la scolarité des enfants, etc.

En Afrique de l'Ouest, où le processus de libéralisation est plus avancé, nous avons assisté à l'émergence des organisations faïtières qui fédèrent les organisations cotonnières de base. Ces organisations paysannes tentent de défendre les intérêts des producteurs dans les dynamiques de libéralisation des filières. Leur action va de la défense des prix du coton jusqu'à la prise en main d'un segment d'activité de la filière. Au Bénin, la fédération des unions des producteurs (Fupro), principale organisation faïtière de producteurs, a décidé de prendre en main la gestion des intrants. Confrontée à d'énormes problèmes d'approvisionnement en intrants par les sociétés privées, elle a créé en 1998 une Coopérative d'approvisionnement et de gestion des intrants agricoles (CAGIA-Bénin). En Côte d'Ivoire, la mobilisation paysanne a abouti à l'organisation des producteurs en trois principales organisations faïtières. Les producteurs ivoiriens envisagent, d'une part, la construction de deux usines d'égrenage du coton et, d'autre part, la mise en place d'une mutuelle pour le soutien des prix en période de crise, afin de remplacer l'ancien mécanisme de stabilisation des prix. Ce fonds de soutien paysan devrait être alimenté par des prélèvements de quelques francs CFA sur le prix de chaque kilo de coton-graine commercialisé. Enfin, au Cameroun, l'Organisation des producteurs de coton du Cameroun (OPCC), organisation fédératrice des groupements de producteurs créée en 2000, a décidé de constituer un fonds d'investissements paysans pour l'achat d'actions de la Sodécoton, la société cotonnière camerounaise.

Certes, l'action des organisations paysannes est capitale pour la défense des producteurs et leur protection des risques que contient la libéralisation des filières. Mais les marges d'autonomie de ces organisations et, du coup l'efficacité de leur action, sont bien limitées. Ces organisations ont été, dans la plus part des cas, promues par les sociétés cotonnières et la CFDT, et soutenues financièrement par la Coopération française, dans le cadre des jeux d'intérêts autour de la libéralisation des filières. C'est le cas par exemple du Conseil des producteurs de coton du Cameroun (CPCC), créé en urgence en 1995 sous l'impulsion de la Sodécoton et la CFDT pour contre-carrer l'acquisition par un opérateur privé des parts de l'Etat dans la Sodécoton. Le CPCC a laissé la place à l'OPCC en 2000. Ceci dit, il n'en demeure pas moins que ces organisations faïtières sont considérées comme très importantes par les producteurs de base. Pour remplir leur mission, elles ont besoin de formation et d'appui, de ressources humaines et d'un système de financement durable et indépendant. L'implication et la mobilisation des producteurs de base constituent, aussi, un élément de réussite incontournable.

Conclusion

Dans le contexte de restructuration de la filière cotonnière, les producteurs africains, se trouvent face à une situation de fortes incertitudes. Or, on sait combien ces producteurs ont une aversion pour le risque. Pour minimiser les risques, ils vont devoir assumer eux-mêmes, avec des stratégies appropriées, la fonction de stabilité, assurée auparavant par l'Etat et les mécanismes de la filière intégrée.

Les producteurs peuvent assurer la fonction de stabilisation, soit individuellement, soit collectivement, soit les deux en même temps. En Afrique centrale, le processus de privatisation et de libéralisation dans la filière cotonnière étant peu avancée (Tchad, Centrafrique), ou pas commencé (Cameroun), il est encore trop tôt pour caractériser les différentes stratégies que les paysans adopteront. Mais, déjà, certains agriculteurs ont adopté une stratégie de diversification des activités monétaires, ce qui leur permettra d'alléger leur dépendance vis-à-vis du coton et de minimiser les risques du marché. C'est une stratégie que l'on peut qualifier de défensive vis-à-vis de l'incertitude du marché (Gafsi et Mbétid-Bessane, 2001). Toutefois son efficacité dépendra d'un certain nombre de conditions techniques, de l'écoulement de la production, et de l'existence et de la fiabilité des marchés de vivriers. Une deuxième stratégie, qui est plutôt dans une logique offensive, consiste à agir collectivement en s'appuyant sur la solidarité mutuelle du groupe. Il s'agit de constituer des organisations de producteurs pour mutualiser les moyens, coordonner l'action et défendre les intérêts des agriculteurs face aux autres opérateurs de la filière (Gafsi et Mbétid-Bessane, 2001). L'action de ces organisations va de la simple protection des producteurs, en créant des mutuelles paysannes, à l'acquisition d'un segment d'activité de la filière (intrants ou égrenage par exemple). Il faut souligner que cette stratégie nécessite des moyens organisationnels, humains et matériels. L'efficacité des organisations paysannes nécessitera, entre autres, de trouver un mécanisme de financement durable et indépendant.

Bibliographie

- Anon., 2000. Initiatives et développement. Afrique Agriculture n° 284, septembre 2000.
- ARAUJO BONJEAN C., BOUSSARD J.M., 1999. La stabilisation des prix aux producteurs agricoles, approches micro-économiques. Revue Tiers Monde, XL (60) : 902-928.
- BALKISSOU M. 2000. Pratiques de gestion des ressources alimentaires et monétaires dans les exploitations agricoles du Nord - Cameroun. Cas des terroirs de Fignolé et de Mowo. Mémoire d'ingénieur agronome. Université de Dschang.
- BERRY M., 1991. Comment concilier science et pratique. Economie Rurale, 206 : 5-10.
- BROSSIER J., CHIA E., MARSHALL E., PETIT M., 1997. Gestion de l'exploitation agricole familiale. Eléments théoriques et méthodologiques. Ed. CNERTA, Dijon.
- ECHOS DES COTONNIERS, 1998. Dossier « La privatisation des sociétés cotonnières d'Afrique francophone ». Publication du réseau APAM Afrique.
- FICHET M., 1998. Le coton, moteur de développement. Le Monde Diplomatique, septembre 98, p. 34-35.
- GAFSI M., MBETID-BESSANE E., 2001. Stratégies des producteurs de coton dans le contexte de libéralisation de la filière. Le cas de Centrafrique. In Colloque « Un produit, une filière, un territoire », Toulouse du 21 au 23 mai 2001.
- HAVARD M., ABAKAR O., 2001. Bilan de la campagne agricole 2000-2001 dans les exploitations des terroirs de référence du PRASAC au Cameroun. IRAD/PRASAC, Garoua.
- HAUBERT M., 1999. L'application des politiques libérales dans le secteur agricole et le rôle des paysans comme entrepreneurs. Revue Tiers Monde, XL (157) : 87-106.
- HUGON P., 1994. Instabilité et organisation des filières coton en Afrique. Economie Rurale, 224 : 39-44.
- JOUBE E., 1999. Une filière qui a fait ses preuves. Problèmes économiques 2621, p. 27-30.

MBETID-BESSANE E., 2002. Gestion des exploitations agricoles dans le processus de libéralisation de la filière cotonnière en Centrafrique. Thèse de doctorat en économie, Institut National Polytechnique de Toulouse.

MBETID-BESSANE E., GAFSI M., 2001. Structure, fonctionnement et trajectoire des exploitations agricoles en zone cotonnière de la Centrafrique, étude de la diversité. Communication présentée au 2^e comité scientifique du PRASAC, Maroua du 5 au 9 mars 2001.

PETIT M., 1981. Théorie de la décision et comportement adaptatif des agriculteurs. INRAP, Dijon.

YUNG J.M., ZASLAYSKY J., 1992. Pour une prise en compte des stratégies des producteurs. Documents systèmes agraires, 18, CIRAD.